

رؤوسهم مركبة على اعناقهم يترمادجات مهندمة اذا ردت
الرؤوس تركيبت على الابدان وقامت

• Leurs têtes, soigneusement aplanies en dessous, faites avec exactitude, sont posées sur leurs cous. Quand elles ont été renversées, vous les replacez sur les corps et elles tiennent. •

ويرتفع على كل نقب فما وصفنا الذى هو العدل باب
يترمادجة قضيب طويل محدود

• Sur chaque trou au-dessus duquel est installé l'appareil de trop-plein, est une porte bien plane, [munie d'une tige allongée et recourbée. •



NOTICE
SUR UNE COUPE ARABE,

PAR
M. CASANOVA.

Le docteur Fouquet, qui forme, au Caire, une précieuse collection d'objets arabes, m'a communiqué une coupe magique en cuivre étamé, portant une inscription fort bien gravée et d'un certain intérêt historique. Elle est ainsi conçue :

بِسْمِ الْإِمَامِ الْمُسْتَعَصِمِ بِاللَّهِ أَبُو الْعَبَّاسِ ظَاهِرٍ وَالْقَمَرِيُّ فِي بَرَجِ
السَّرَطَانِ فِي سَنَةِ أَحَدٍ وَسَبْعِينَ وَخَمْسِمِائَةٍ هَذِهِ الطَّاسَةُ
الْمُبَارَكَةُ تَقَاوِمُ السَّمُومِ كُلِّهَا وَقَدْ جُمِعَ فِيهَا مَنَافِعٌ مَجْرِبَةٌ وَهِيَ
لِلسَّعَةِ الْحَيَّةِ وَالْعَقْرَبِ وَالْحَمَا وَلِلْمَطْلَقَةِ وَالْمَغْلَةِ وَلِلْكَلْبِ الْكَلْبِ
وَالْمَغْصِ وَالْقَوْلَجِ وَلِلشَّقِيقَةِ وَالضَّرْبَانِ وَحَجْرِ الْكَبْدِ وَالطَّحَالِ
وَاللَّفْوَةِ وَلِرُمَى الدَّمِ وَلَوْجِ القَلْبِ وَلِلْعَيْنِ وَالنَّظْرَةِ وَلِسَائِرِ
الْعِلَلِ الْإِفَاتِ وَيَسْتَقِي مِنْهَا الْمَلْسُوعُ أَوْ رَسُولُهُ فَإِنَّهُ يَجْرِي بِإِذْنِ
اللَّهِ تَعَالَى.

* A l'usage de l'imâm El-Mostaçim Billah Aboû'l-'Abbâs Thâhir, alors que la lune était dans le signe

de l'Écrevisse en l'année 571. Cette tasse bénie combat tous les poisons. On y a réuni les spécifiques éprouvés et elle [sert] pour la piqûre du serpent et du scorpion, et la fièvre, et les douleurs de l'enfantement, et le mauvais lait des nourrices, et le chien enragé, et la colique, et les maux d'entrailles, et la migraine, et les élancements, et la pierre du foie et de la rate, et la paralysie de la bouche, et la dysenterie, et les maux de cœur, et pour l'œil et la vue, et pour toutes les maladies. Celui qui est atteint, ou son mandataire, en boira; et alors il guérira avec le consentement d'Allah (qu'il soit exalté). »

Reinaud a décrit quelques coupes semblables¹; mais ce qui fait l'intérêt de celle-ci est la mention de l'imam El-Mostaçim et la date. On ne connaît qu'un imam El-Mostaçim : c'est le dernier khalife abbasside, qui régna de 640 à 656. Ce ne peut être lui. D'ailleurs il ne portait pas le même prénom.

La coupe a été trouvée dans les décombres du vieux Caire. Cet imam est donc vraisemblablement un fatimide, et, comme la dynastie fatimide avait été renversée en 567, il est à présumer que c'était un prétendant qui se faisait appeler ainsi.

Voyons quels renseignements nous fournissent les historiens et dans quelle mesure ils vérifient ou autorisent cette hypothèse.

En 569, peu de temps avant la mort de Nour-eddin, une formidable conspiration éclata pour

¹ Reinaud, *Mémoires musulmans du cabinet d'Alais*, II, p. 337.

chasser Saladin et rétablir les Fatimides. Cette conspiration réunissait les Francs, les Ismaïliens ou Assassins, et tous les partisans des Fatimides¹. Les Francs furent battus, la conspiration formée au Caire dénoncée et étouffée. Quant aux Ismaïliens, ils tentèrent deux fois d'assassiner Saladin, et ce dernier, ne pouvant les atteindre, prit le parti de s'allier avec leur chef Sinân. Tels sont rapidement résumés les événements qui s'écoulèrent de 569 à 572. Après avoir traité avec Sinân, Saladin revint au Caire et construisit la citadelle pour se défendre, dit Maḳrizi², contre les révoltes des Fatimides. Ainsi, même après avoir étouffé la conspiration, Saladin craignait encore les Fatimides en 571, date de notre coupe.

Quel est cet imâm El-Mostaṣim Billah Abou'l-'Abbâs Thâhir? C'est apparemment quelque parent du dernier khalife fatimide El-'Âdhid. Voici, d'ailleurs, un passage d'Abou Chama, qui nous permettra de déterminer ce personnage, à coup sûr. « Les conjurés voulant nommer un khalife ne s'entendirent pas là-dessus : les uns prétendaient élever un homme d'un âge avancé, parmi les fils de l'oncle (paternel) d'El-'Âdhid; les autres le voulaient faire pour un des enfants d'El-'Âdhid, » etc. Or, parmi les fils de l'oncle paternel d'El-'Âdhid, Maḳrizi mentionne un nommé Abou'l-Thâhir³. Cet Abou'l-Thâ-

¹ Voir Abou Chama, كتاب الروضتين, éd. Boulaq, p. 221.

² Tome II, 233, Saladin revient au Caire le 16 rabi I^{er} 572.

³ *Khitat*, I, p. 397, l. 5.

hir était fils de l'émir Djibril, qui fut tué en 549, et l'émir Djibril était fils du Fatimide El-Hâfith et frère de Yousouf, père de El-'Âdhid. Il était tout naturel que les conjurés s'adressassent à lui.

Maḳrîzi nous dit que le fils d'El-'Âdhid, héritier présomptif du trône, portait le titre de *الحامد لله*. Pour les partisans du cousin d'El-'Âdhid, le khalife devait porter un autre nom — que l'histoire ne nous donne pas, mais qui est évidemment celui de la coupe *المستعصم بالله*. Nous arrivons donc à cette conclusion intéressante, c'est qu'en l'année 571, il y avait un prétendant au trône fatimide, cousin d'El-'Âdhid, qui prenait le titre de *الامام المستعصم بالله*. On voit que les premières déductions tirées de l'inscription concordent très exactement avec les renseignements donnés par les historiens.

Ceci nous amènerait tout naturellement à compléter l'histoire sur ce point particulier et à déterminer d'une façon plus exacte le rôle des Fatimides après leur chute. Il ne serait pas sans intérêt de prolonger ainsi de quelques années l'histoire d'une dynastie qui finit si misérablement après avoir pu un moment espérer l'hégémonie du monde musulman.

Sans entrer dans de trop longs développements sur ce sujet, qui mérite d'être traité à part, je voudrais attirer l'attention sur un point particulier. Je veux parler des rapports qui ont dû exister entre les Assassins et les Fatimides en cette même année 571. Ce n'est évidemment pas par une simple

coïncidence que, dans la même année, on constate une tentative d'assassinat contre Saladin, et un retour offensif des Fatimides attesté par le nom de l'imam El-Mostaçim. On sait quels étaient les liens étroits qui rattachaient la secte des Assassins à celle des Fatimides. D'ailleurs un texte précis d'Abou Chama, emprunté à une lettre officielle du cadi El-Fâdil, nous montre que, dans la grande conspiration fatimide de 569, conduite par le poète El-Ourara, les Fatimides avaient fait appel à Sinân, et que les Ismaïliens du Caire faisaient cause commune avec les conspirateurs. « Ils écrivirent à Sinân, lui exposant que leur doctrine était la même, qu'ils étaient unis par le même dogme, qu'il n'y avait entre eux divergence que sur des points qui ne pouvaient ni créer un schisme ni l'empêcher de leur porter secours. Ils lui demandaient quelqu'un qui détruisît le Mamelouk par trahison, ou lui dressât dans les ténèbres des pièges et des embûches. »

كاتبوا سنانا صاحب
 التثبيثية بان الدعوة واحدة والكلمة جامعة وان ما بين
 اهلها خلاف الا فيما لا يفترق به كلمة ولا يجنب به قعود عن
 نصره واستدعوا منه من يتم على المملوك غيلة او يبيت له
 1. مكيدة وجيلة. Si vraiment un tel discours fut tenu à Sinân, il me paraît évident que les tentatives d'assassinat sur Saladin, que les historiens attribuent d'ordinaire à l'instigation du gouverneur d'Alep,

¹ Abou Chama, *op. cit.*, p. 221, l. 22, 24.

Gumuchteguin, ont été inspirées par les Fatimides. Sinân n'envoya pas en Égypte ses sicaires; mais il profita de l'expédition de Saladin en Syrie, en 570, pour le faire assassiner.

En cette même année 570, alors que Saladin était en Syrie, Kenz ed-Daulat se révoltait à Assouan¹. En 571, alors que la lune était dans le signe de l'Écrevisse, par conséquent en moharram, Abou'l-'Abbâs Thâhir se proclamait imâm. Notons en passant que cette mention de la position de la lune au ciel n'est pas indifférente: Les Orientaux croient qu'au moment de la création, la lune était dans le signe de l'Écrevisse². C'est donc comme une ère nouvelle qui doit s'ouvrir avec le retour de l'Imam. Tout cela est bien conforme aux traditions astrologiques des Ismaïliens³.

De ce qui précède il résulte, je crois, qu'un immense complot fut tramé, du vivant même de Nour-eddin, et aussi, après sa mort, contre Saladin. Ce complot réunissait les Francs, les Fatimides, les Assassins, les nègres d'Assouan. Une révolte étouffée, une autre renaissait; les Francs chassés revenaient menaçants; un premier assassin échouait, un second prenait sa place quelques mois après. Ne peut-on voir là une redoutable organisation qui décèle la main de Sinân? Sinân avait dû, tout naturellement, regretter la

¹ Ibo el-Athir, dans le recueil des *Historiens orientaux des Croisades*, I, p. 618, etc.

² Reinaud, *Monuments du cabinet Blacas*, II, p. 410, note.

³ De Goéjo, *Mémoire sur les Carmathes*, passim.

chute des Fatimides, qui ne pouvaient être que ses auxiliaires, et, nous l'avons vu, il fut sollicité de les relever. J'irais plus loin, et je verrais dans Sinân l'instigateur réel de tous ces complots. Ce qui me confirme dans cette hypothèse, c'est que, dès que Saladin a traité avec Sinân, toute trace de révolte disparaît. Évidemment, Sinân s'est engagé vis-à-vis de Saladin à abandonner les Fatimides, et ceux-ci, désormais, sont réduits à l'impuissance. Il faut admirer ici le génie politique de Saladin qui de son plus redoutable ennemi, de l'organisateur d'une révolte générale contre lui, a fait son plus fidèle allié. Dans le si attachant récit fait par S. Guyard¹, on voit bien ce que Saladin a accordé dans le traité à Sinân, non ce que Sinân lui a accordé. Le rapprochement des dates de la coupe et du traité me font penser qu'il a dû être question des Fatimides.

Que fait Saladin, à son retour en Égypte ? Il construit la citadelle pour se mettre à l'abri des révoltes fatimides, comme nous l'avons déjà vu. D'ailleurs cette citadelle, il ne l'habite pas ; il ne voit pas la fin de la construction : il semble ne plus s'en préoccuper. Évidemment la crainte des Fatimides ne s'est pas trouvée justifiée ; et, en effet, les historiens n'en disent plus mot. L'abandon de Sinân les avait définitivement condamnés.

Tels sont les points intéressants qui me paraissent mis en lumière par cette inscription.

¹ Cf. S. Guyard, *Un grand maître des Assassins*, etc.

La coupe présente un intérêt de plus : elle porte une autre inscription en caractères inconnus nettement tracés et qui ont probablement une signification magique ou astrologique. L'examen auquel je me suis livré pour les déchiffrer ne m'a pas encore donné des résultats assez précis pour que je les communique au public. J'avais d'abord pensé à quelque citation du Coran, mais les concordances de Fluegel ne m'ont rien suggéré de satisfaisant. D'autre part, le curieux recueil d'alphabets publié par Hammer¹ ne m'a été non plus d'aucun secours parce que beaucoup d'identifications y sont erronées et que les caractères inconnus de notre coupe ne s'y retrouvent que disséminés parmi divers alphabets. Si une étude plus attentive et la comparaison avec d'autres monuments du même genre me révèlent le mot de l'énigme, je ne manquerai pas d'en faire part aux lecteurs de ce recueil.

Le-Caire, janvier 1891.

¹ *Ancient alphabets and hieroglyphic characters explained.* London, 1806.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 13 MARS 1891.

La séance est ouverte à 4 heures et demie par M. Renan, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et la rédaction en est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre du Ministère de l'instruction publique informant la Société que la subvention trimestrielle de 500 francs est mise à sa disposition.

Sont nommés membres de la Société :

MM. JACQUES BONZON, rue Spontini, 13, présenté par MM. Foucaux et Renan;

EUGÈNE CLANCHE, rue de Mézières, 15, présenté par MM. Foucaux et Renan;

MACCHANOFF, professeur au séminaire religieux de Kazan, présenté par MM. Schefer et Barbier de Meynard.

M. Barbier de Meynard offre de la part de M. de Clarency un dictionnaire toga-français, et français-toga-anglais publié par les missionnaires maristes.

M. Schwab présente la seconde édition, corrigée et augmentée d'une table générale, de sa traduction française du Talmud de Jérusalem en 11 volumes.

M. Duval demande pour le libraire de la Société l'autorisation de procéder à la vente ou à l'échange des ouvrages que la Bibliothèque possède en plusieurs exemplaires et qu'il ne